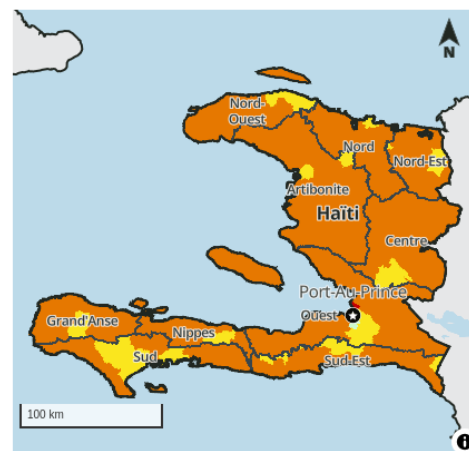


L'insécurité alimentaire généralisée de Crise persiste, exacerbée par la violence, l'inflation des prix alimentaires et les déplacements internes

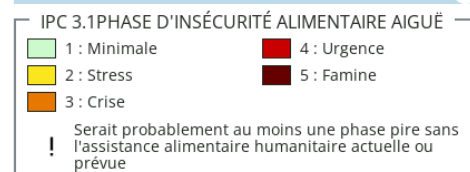
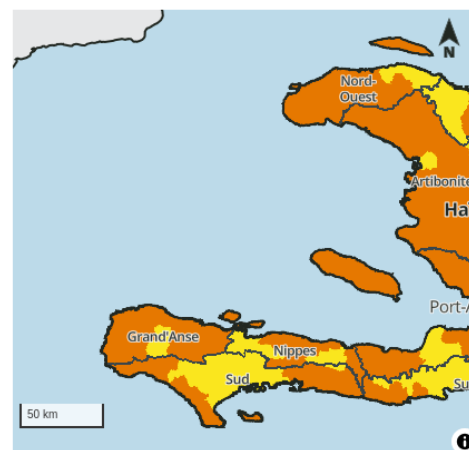
Messages clé

- **Résultats de Crise (Phase 3 de l'IPC) et d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) sont prévus en Haïti entre juin et septembre 2024.** Cette situation est due à une inflation des produits alimentaires autour de 40 pour cent et à la persistance de l'insécurité, qui perturbe les circuits d'approvisionnement. Malgré des prévisions d'améliorations saisonnières minimales des prix et de la disponibilité alimentaire après les récoltes de printemps, les ménages à faibles revenus devraient continuer à faire face à des défis importants pour satisfaire leurs besoins alimentaires.
- **Résultats de Crise (Phase 3 de l'IPC) et d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) persisteront entre octobre 2024 et janvier 2025.** Les ménages très pauvres des zones urbaines et rurales et les personnes déplacées sont les plus affectés. Cependant, une amélioration de Crise (Phase 3 de l'IPC) à Stress (Phase 2 de l'IPC) est attendue dans les communes du Sud, du Sud-Est, du Nord, de l'Ouest et du Centre. Les transferts monétaires des migrants pendant les festivités de fin d'année augmenteront les revenus, stimulant la reprise des activités économiques, notamment le petit commerce informel et l'amélioration de la circulation sur les principaux axes routiers
- **Les zones de préoccupation** sont les arrondissements de Port-au-Prince, de Croix-des-Bouquets et de La Gonâve, dans le département de l'Ouest, de Môle-Saint-Nicolas dans le Bas Nord-Ouest, de Saint-Marc dans l'Artibonite, et de Baradères dans les Nippes. La commune de Cité Soleil demeure la seule commune en Urgence (Phase 4 de l'IPC).
- **L'assistance alimentaire d'urgence s'avère insuffisante face aux besoins.** De janvier à mars 2024, le nombre total de bénéficiaires d'assistance alimentaire d'urgence ne couvre que moins de quatre pour cent de la population totale, une tendance qui devrait perdurer jusqu'en janvier 2025. Cependant, **la population dans le besoin serait entre 2.0-2.5 millions de personnes jusqu'en janvier 2025.**

Résultats projetés de l'insécurité alimentaire aiguë juin - septembre 2024



Résultats projetés de l'insécurité alimentaire aiguë octobre 2024 - janvier 2025



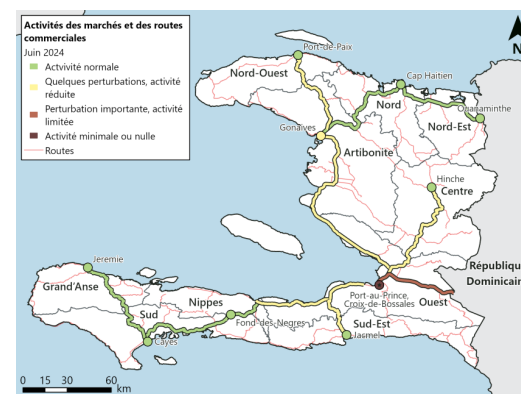
Les classifications de FEWS NET sont compatibles avec l'IPC. L'analyse compatible avec l'IPC suit les protocoles clés de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux de la sécurité alimentaire. Pour la divulgation complète, voir les notes à la fin du texte.

Source: FEWS NET

Résumé

L'insécurité généralisée provoquée par les violences des gangs et la situation macroéconomique détériorée, y compris les prix élevés des produits de base, et la variabilité des précipitations se traduisent par des résultats de Crise (Phase 3 de l'IPC) généralisée et d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) à Cité Soleil. Ces facteurs entravent les activités économiques des ménages pauvres et très pauvres, impactent leurs sources de revenus et d'approvisionnement alimentaire, limitant ainsi leur accès à la nourriture. Les zones les plus affectées comprennent celles confrontées à l'insécurité due à la violence des gangs (arrondissements de Port-au-Prince et de Croix-des-Bouquets), celles confrontées à des irrégularités dans la distribution des pluies (bas Nord-Ouest), ainsi que celles ayant accueilli une proportion importante de personnes déplacées internes (PDI) dans le Grand Sud. La commune de Cité Soleil, dans l'arrondissement de Port-au-Prince, reste la seule zone en Urgence (Phase 4 de l'IPC). Néanmoins, d'autres communes dans le Nord-Ouest (Baie-de-Henne, Bombardopolis, Jean-Rabel, Bassin-Bleu, La Tortue) et dans l'Ouest (Croix-des-Bouquets, Port-au-Prince, Tabarre, entre autres) comptent également des groupes de ménages en Urgence.

Figure 1. Carte de fonctionnement et d'accessibilité des marchés au niveau national, juin 2024



Source: FEWS NET

Les impacts de l'insécurité sur l'approvisionnement des marchés, les moyens d'existence et les prix des produits alimentaires de base reste manifestes, malgré une légère amélioration du climat sécuritaire observée à Port-au-Prince en avril et mai. Les problèmes d'approvisionnement sur les marchés, ainsi que les extorsions pratiquées par les gangs sur les routes principales, contribuent à maintenir des prix alimentaires élevés par rapport aux moyennes annuelles et triennales. Les impacts de l'insécurité sont considérables, affectant le fonctionnement des marchés (Figure 1), les prix des produits alimentaires de base (plus de 27 pour cent au-dessus de la moyenne) et les activités génératrices de revenus, ce qui réduit le pouvoir d'achat et perturbe les habitudes alimentaires des ménages. Avec seulement des améliorations saisonnières minimales des prix et de la disponibilité alimentaire prévues après les récoltes de printemps, les ménages à faible revenu - dont les revenus restent inférieurs à la moyenne - continueront probablement à lutter pour accéder à la nourriture et satisfaire leurs besoins alimentaires de base. L'inflation alimentaire réduit leur capacité à acquérir des denrées essentielles, ce qui se traduit par une diminution de la quantité et de la qualité des aliments consommés. Par conséquent, ces ménages sont de plus en plus exposés à la malnutrition et à une insécurité alimentaire aiguë.

En outre, la persistance de l'insécurité et la violence liées aux activités des gangs armés a entraîné des déplacements internes de population. **En juin, plus de 578 000 PDI provenant majoritairement de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP), ont été recensés.** Le plus de 270 000 d'entre eux accueillis dans le Grand Sud ont fait passer la part de PDI de cette région dans le total national de 30 pour cent à près de 50 pour cent entre mars et juin. Pour ces personnes déplacées, l'accès à la nourriture est l'un des besoins prioritaires dans les lieux d'accueil, que ce soit dans ces sites ou chez des familles d'accueil. En conséquence, des ménages d'accueil pauvres ont dû faire face à une augmentation du nombre de personnes à charge alors qu'ils étaient déjà en situation de crise. De plus, d'autres ménages ont été contraints d'abandonner leurs moyens d'existence pour échapper à la violence des gangs dans la capitale.

Entre juillet et septembre 2024, une amélioration de la disponibilité des produits alimentaires locaux provenant des récoltes de printemps, bien qu'en dessous de la moyenne, devrait entraîner une légère amélioration de la consommation alimentaire des ménages. Cependant, cette amélioration sera limitée en raison de la part relativement faible de ces produits dans l'alimentation des ménages pauvres, des prix élevés, de la diminution générale des sources de revenus en raison de l'insécurité, et des pressions continues exercées par les PDI sur les familles d'accueil.

Entre octobre 2024 et janvier 2025, certaines zones devraient passer de Crise (Phase 3 de l'IPC) à Stress (Phase 2 de l'IPC), entraînant ainsi une légère diminution du nombre de personnes en Crise (Phase 3 de l'IPC) et pire. Une amélioration attendue du climat sécuritaire et une augmentation des revenus provenant de transferts monétaires de l'étranger, particulièrement en milieu urbain, réduira quelque peu les conditions d'insécurité alimentaire. Ces facteurs devraient stimuler la reprise des activités économiques, surtout en période de fin d'année, notamment le commerce informel de rue, ainsi que favoriser une plus grande circulation des biens et des personnes sur les axes routiers principaux.

En savoir plus

L'analyse présentée ici est basée sur les informations disponibles au 14 juin 2024. Les liens suivants donnent des informations supplémentaires :

- Rapport antérieur [Haïti Perspectives sur la Sécurité Alimentaire : février à septembre 2024](#)
- Aperçu de [la méthodologie de développement de scénarios de FEWS NET](#)
- Aperçu [des analyses IPC et IPC-compatible](#)
- L'approche de FEWS NET pour estimer [la population dans le besoin](#)
- L'approche de FEWS NET en [matière d'analyse de l'assistance alimentaire humanitaire](#)

Contexte de la sécurité alimentaire

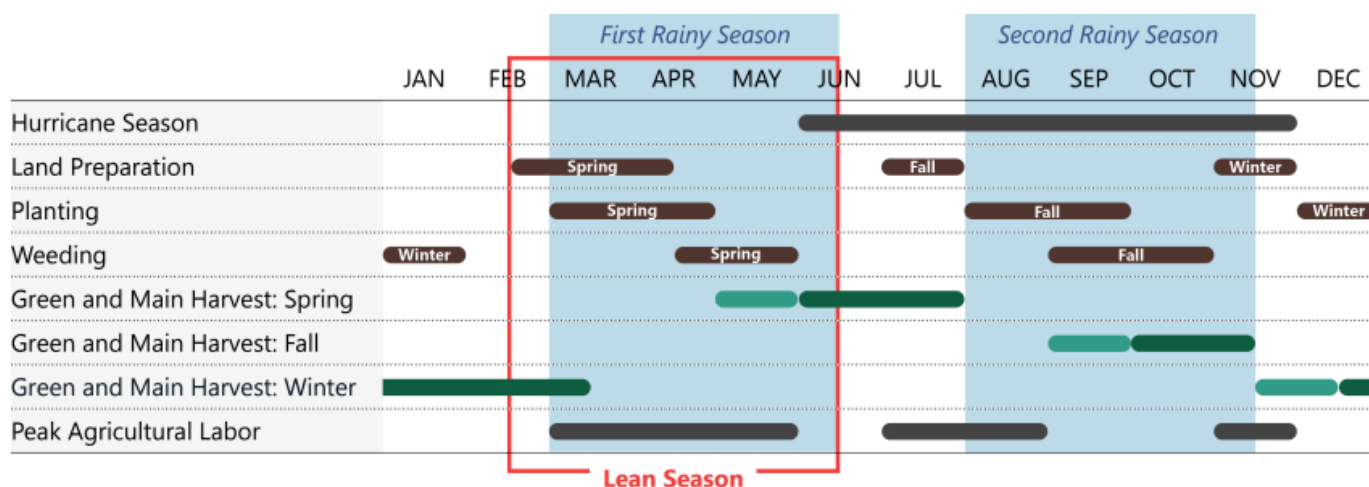
L'insécurité est l'un des principaux facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire en Haïti. Les activités des groupes ou des gangs armés et l'insécurité provoquée par les gangs a surtout augmenté depuis les années 2000 à Port-au-Prince, malgré une période d'accalmie entre 2006-2011. En effet, les violences des gangs armés ont perturbé les moyens d'existence, en particulier les activités génératrices de revenus des ménages urbains et ruraux, l'importation des produits alimentaires, ainsi que le fonctionnement et l'approvisionnement des marchés. La ZMPP est l'épicentre des conflits, mais les gangs ont intensifié leurs activités afin d'étendre leurs zones de contrôle, notamment en imposant illégalement des taxes de passage sur les routes nationales, vers le nord, le centre et le sud. L'intensification des violences des gangs armés en mars 2024 a entraîné une augmentation des populations déplacées vers des lieux plus sûres, que ce soit dans les différents sites d'accueil de la capitale que vers les autres départements, en particulier dans le Grand Sud.

L'insécurité et l'instabilité politique et institutionnelle ont fortement impacté les conditions macroéconomiques. L'économie du pays a connu cinq années consécutives de contraction, de 2019 à 2023, avec presque toutes les activités des secteurs économiques enregistrant une baisse. Le taux d'inflation annuel reste significativement au-dessus de la moyenne et la monnaie locale s'est fortement dépréciée, malgré la légère appréciation observée pendant les six derniers mois. La forte dépendance à l'égard des importations pour satisfaire les besoins alimentaires de base complique encore la situation macroéconomique. Selon la [Banque Mondiale](#), les importations de biens et de services représentaient plus de 25 pour cent du PIB en 2023. En outre, les moyens d'existence des ménages pauvres urbains et ruraux ont été détériorés par la persistance de l'insécurité, entraînant la baisse des revenus des ménages. Ainsi, le faible pouvoir d'achat des ménages diminue leur capacité d'accès aux marchés, qui constituent leurs principales sources de nourriture.

La production agricole a été fortement impactée par l'insécurité et la faible capacité d'investissement du gouvernement dans les infrastructures rurales. Malgré la dépendance du pays aux importations des produits alimentaires, l'agriculture demeure une source non négligeable de revenu et de nourriture pour les ménages ruraux. Cependant, l'insécurité due à la violence des gangs armés a entraîné l'abandon des terres cultivables par les paysans, aggravant ainsi les déficits de la production, en particulier dans l'Artibonite, principale zone de production rizicole du pays, et dans le département de l'Ouest. En outre, à cause de la mauvaise condition économique, le gouvernement n'a pas la capacité d'investir dans les infrastructures de développement agricole pour stimuler la production. Les gangs armés contrôlent le système d'irrigation dans la vallée de Liancourt, Verrettes et Petite Rivière et exigent un

paiement illégal pour utiliser l'eau. L'ensemble de ces facteurs explique la diminution progressive de la production céréalière, en particulier pour le maïs et le riz (baisse de plus de 10 pour cent en 2023, selon USDA). Les récoltes du printemps entre juin et juillet, représentent environ 60 pour cent de la production agricole nationale annuelle, tandis que les récoltes d'automne, entre octobre et novembre, et d'hiver, entre décembre et février, qui sont moindres, constituent les restes.

Figure 2 : Calendrier saisonnier pour une année typique



Conditions actuelles de sécurité alimentaire juin 2024

L'alerte précoce en cas d'insécurité alimentaire aiguë nécessite de prévoir les résultats futurs des mois à l'avance afin de donner aux décideurs suffisamment de temps pour budgétiser, planifier et répondre aux crises humanitaires attendues. Toutefois, en raison des facteurs complexes et variables qui influencent l'insécurité alimentaire aiguë, des prévisions définitives sont impossibles. **Le développement de scénarios** est la méthodologie qui permet à FEWS NET de répondre aux besoins des décideurs en développant un scénario « le plus probable » du futur. Le point de départ de l'élaboration de scénarios est une analyse solide des conditions actuelles de sécurité alimentaire, qui constitue l'objet de cette section. Les principes clés du processus d'élaboration de scénarios de FEWS NET incluent l'application du cadre de réduction des risques de catastrophe et une optique basée sur les moyens d'existence pour évaluer les résultats de l'insécurité alimentaire aiguë. **Le risque d'insécurité alimentaire aiguë** d'un ménage dépend non seulement des **dangers** (comme une sécheresse), mais aussi de la **vulnérabilité** du ménage à ces dangers (par exemple, le niveau de dépendance du ménage à l'égard de la production de cultures pluviales pour **sa nourriture et ses revenus**) et de **sa capacité d'adaptation** (qui prend en compte à la fois la capacité des ménages à faire face à un danger donné et le recours à des stratégies d'adaptation négatives qui nuisent à la résilience future). Pour évaluer ces facteurs, FEWS NET fonde cette analyse sur une solide compréhension fondamentale des **moyens d'existence locaux**, qui sont les moyens par lesquels un ménage répond à ses besoins fondamentaux. Le processus d'élaboration de scénarios de FEWS NET prend également en compte le Cadre des moyens d'existence durables ; les Quatre dimensions de la sécurité alimentaire ; et le Cadre conceptuel de la nutrition de l'UNICEF, et est étroitement aligné sur le cadre analytique de **la Classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire (IPC)**.

Principaux dangers

Insécurité : Principalement concentrée dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, l'insécurité continue de représenter un danger significatif. Au cours du premier trimestre de l'année 2024, la violence des gangs s'est intensifiée, atteignant un pic en mars. Selon ACLED, le nombre moyen d'événements de violence politique durant le deuxième trimestre de 2024 a diminué de plus de 50 par rapport au premier trimestre de la même année. Entre

mars et juin, cette diminution a atteint plus de 75 pour cent. Toutefois, la ZMPP reste l'épicentre des activités des gangs (Figure 3). Ces violences ont entraîné des déplacements massifs et des perturbations des moyens d'existence, des activités économiques et agricoles, de la fonctionnalité des marchés et du commerce international.

Augmentation des PDI. Malgré une baisse des événements de violence politique depuis avril, les déplacements internes de population se sont intensifiés. De début mars à début juin, le nombre de PDI a augmenté de manière significative, passant de 362 500 à plus de 578 000, enregistrant une hausse d'environ 60 pour cent, selon l'OIM. Cette augmentation a été particulièrement prononcée en province, où le nombre de PDI a progressé de 95 pour cent, et dans le Grand Sud, avec une hausse de 130 pour cent. Les PDI en province proviennent principalement de la ZMPP, soit 78 pour cent. L'Artibonite constitue une exception notable, avec la moitié des PDI ayant fui des zones situées dans ce département. La proportion des PDI du Grand Sud par rapport au total national a considérablement augmenté, passant d'environ 30 pour cent à près de 50 pour cent sur la même période (mars-juin).

Situation agro-climatique : La pluviométrie de janvier à mai 2024 s'est améliorée comparée à l'année précédente. L'indice de végétation, qui était en-dessous de la moyenne, de janvier à mai 2023, est désormais au-dessus de la moyenne pour la même période en 2024 (Figure 4). Cependant, la distribution spatio-temporelle reste irrégulière, ce qui a retardé le démarrage de la campagne agricole de printemps et impacté la croissance et le développement des cultures, notamment des cultures à cycle court, y compris les céréales.

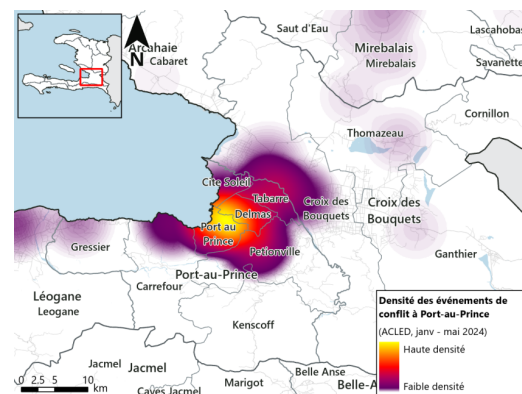
Situation macroéconomique : L'inflation globale a maintenu une tendance haussière depuis février, passant de 23 pour cent en février à 28.3 pour cent en mai, malgré une stabilité du taux de change de la gourde par rapport au dollar américain au cours des six derniers mois (IHSI) (Figure 4). Ce niveau d'inflation globale s'explique en grande partie par l'inflation des produits alimentaires et de boissons non alcoolisées, laquelle a atteint un niveau alarmant de 38.5 pour cent en glissement annuel (avril 2023-avril 2024).

Analyse des principales sources de nourriture et de revenus

Production agricole propre: L'agriculture représente à la fois une source de nourriture et de revenu pour les ménages, notamment ceux du milieu rural.

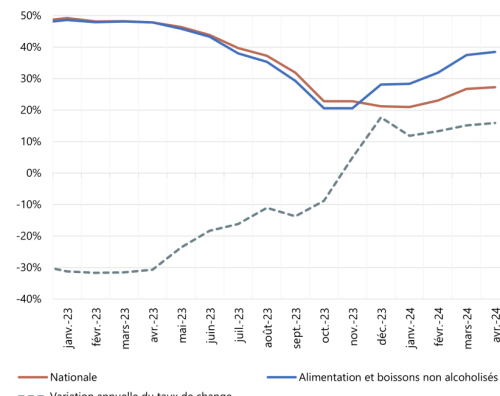
- L'agriculture, un source de nourritures très important, contribue en moyenne de 20 à 25 pour cent à la consommation alimentaire des ménages. Dans tout le pays, la campagne de printemps est en cours, avec du maïs, des haricots et du riz à différents stades de développement, à la faveur des pluies proches de la moyenne facilitant une bonne humidité des sols (Figure 5). Dans les Nippes, le Sud et le Nord-Est, les récoltes de maïs vert et de quelques haricots et pois ont déjà commencé. A ce titre, dans l'ensemble du pays, les produits locaux rencontrés beaucoup plus sur le marché et au niveau des ménages sont constitués de mangues, des avocats, de la banane, de l'arbre véritable, des racines et tubercules, lesquels constituent presentement les sources de nourriture des ménages.

Figure 3. Les événements violents dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (janvier- mai 2024)



Source: FEWS NET avec les données ACLED

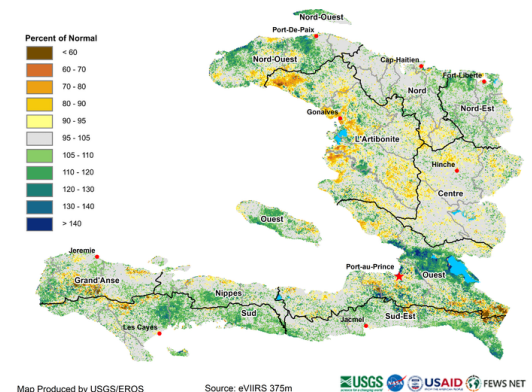
Figure 4. Évolution du taux annuel d'inflation, en pourcentage



Source: BRH/IHSI

- Selon l'**USDA**, pour l'année de commercialisation 2023/2024, la production de riz est la plus faible observée depuis plus d'une décennie en raison de l'abandon des terres dû à l'insécurité et des précipitations erratiques en termes de répartition spatiale. Après quatre mois successifs de soudure de février à mai, le mois de juin marque le début de la récolte de la campagne de printemps, qui constitue la principale période de récolte en produisant environ 60 pour cent de la production agricole nationale annuelle. Ainsi, l'accès à la nourriture et aux revenus des ménages pauvres ruraux tend légèrement à s'améliorer en juin. Toutefois, avec une production en-dessous de la moyenne, les ménages ne peuvent pas constituer de stocks adéquats, lesquels durent généralement moins de deux mois.
- Les ventes sur les marchés d'une partie des récoltes des agriculteurs leur fournissent un revenu monétaire.. Cette année, ils peinent à vendre leurs surplus aux marchés et disposent d'un capital limité pour les campagnes agricoles ultérieures suivantes. Dans ce sillage, les revenus issus des ventes de produits agricoles sont donc faibles comparés à la moyenne, à l'exception de la vente de mangues et d'autres fruitiers (avocat, ananas, citrus, l'arbre véritable) et du maïs vert dans les zones de production. L'insécurité et l'instabilité politique perturbent également les activités agricoles et l'accès aux terres. En raison de la baisse des investissements publics dans les infrastructures et le soutien à la production, ainsi que des difficultés d'accès aux marchés, la performance du secteur agricole reste faible. Cela se traduit par une diminution des surfaces cultivées et une production en dessous de la moyenne.

Figure 5. Indice de différence normalisée de végétation (NDVI), anomalie du 26 mai au 5 juin 2024 par rapport à la moyenne



Source: FEWS NET/USGS

La pêche : Actuellement, la pêche côtière en Haïti montre des niveaux de capture et de revenus en baisse par rapport à la moyenne historique. Cette situation est due à plusieurs facteurs, notamment la dégradation des écosystèmes marins, la surpêche et les aléas climatiques. Ces éléments ont considérablement affecté les moyens d'existence des communautés côtières.

Sources de revenus hors ferme : Selon les résultats d'une enquête sur les revenus hors-exploitation agricole, menée en mai 2024 par FEWS NET, les deux principales sources de revenu des ménages pauvres sont la vente de main-d'œuvre agricole et le petit commerce. Les résultats de l'enquête ont révélé une tendance à la baisse de la disponibilité des opportunités dans ces principales sources de revenu par rapport à une année normale.

La demande de main-d'œuvre agricole connaît actuellement une baisse saisonnière typique. L'irrégularité des pluies était la principale raison de la baisse des revenus de la main-d'œuvre agricole. Bien qu'une augmentation du salaire nominal de la main-d'œuvre agricole par rapport à une année normale a été constatée, cette augmentation est due principalement à l'inflation et à la dépréciation de la monnaie nationale. Cette hausse n'a donc pas pu compenser la baisse de la demande de main-d'œuvre des ménages moyens et aisés, en raison des détériorations successives des conditions générales de l'économie qui affectent leur capacité de financement et donc à financer les activités agricoles, y compris embaucher de la main-d'œuvre. Le petit commerce a également été touché par l'insécurité, entraînant une baisse des opportunités et des revenus.

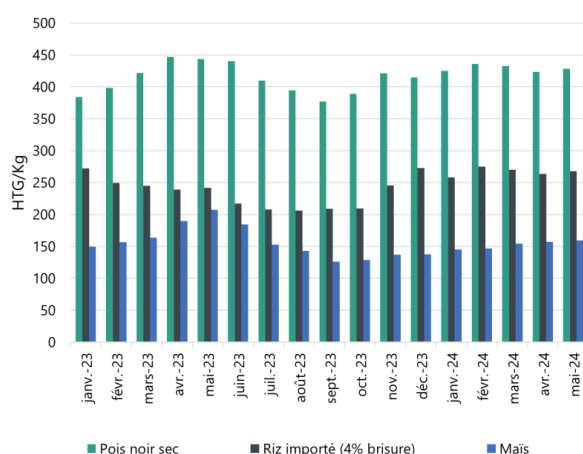
Approvisionnement des marchés : En raison de l'insécurité liée à la violence des gangs, les importations ont été sévèrement affectées. Certains bateaux ont été contraints de se rediriger vers le Cap-Haïtien. Étant donné que le port du Cap-Haïtien est de taille plus petite que celui de Port-au-Prince et qu'il ne peut pas accueillir des bateaux de certaines tailles, le recours à des navires de plus petite taille a parfois été adopté comme stratégie pour faire face à la violence dans la capitale et éviter la pénurie de riz, un produit largement consommé en Haïti. Selon S & P, au cours du premier trimestre de 2024, 57 pour cent des exportations sont passées par le Cap-Haïtien et 43 pour cent par Port-au-Prince, tandis que l'année dernière, 58 pour cent étaient passées par Port-au-Prince et 42 pour cent par

le Cap-Haïtien. Les deux grands marchés de Port-au-Prince, Croix-des-Bossales et Croix-des-Bouquets, continuent de faire face à des perturbations dans leur fonctionnement en raison de l'insécurité liée à la violence des gangs. Alors que les activités sur ce marché ont encore baissé significativement selon les informateurs clés, les acheteurs et les vendeurs se dirigent vers d'autres marchés voisins, notamment le marché de Pétion-ville, du Canape-vert et à Delmas pour continuer leurs échanges de biens et services. D'autres sont alimentés par des moyens exigeant des coûts de transaction plus importants, ce qui implique des coûts de produits plus élevés. Malgré les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, les stratégies adoptées ont permis jusqu'à ce jour d'éviter des pénuries de produits alimentaires de base.

Hormis ces difficultés, les marchés à travers le pays, notamment dans le Grand Nord, la région transversale (Artibonite, Centre) et le Grand Sud, sont bien approvisionnés, particulièrement en produits alimentaires importés. Des produits locaux saisonniers y sont aussi remarqués, comme la mangue, l'avocat, les produits citrins, les maraichers, outre du maïs vert, les racines et les tubercules ainsi que la banane.

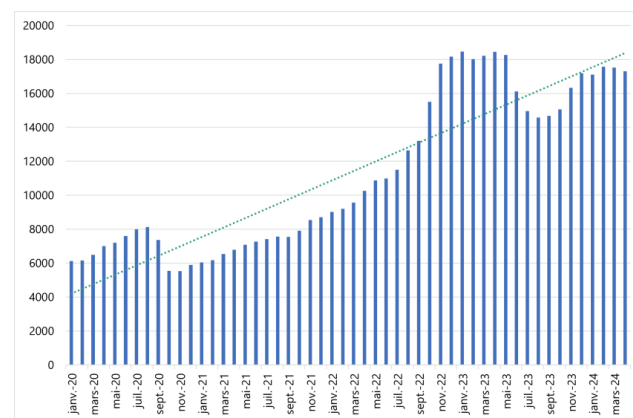
Prix des produits alimentaires de base : Les produits alimentaires de base, et les produits importés et locaux restent globalement stables en glissement mensuel entre avril et mai. En effet, au cours du mois de mai, les prix du riz (4 % brisure) et l'huile comestible importés, du maïs en grain et du haricot noir local ont connu des variations minimales au niveau national, augmentant respectivement de deux à plus de trois pour cent en moyenne. En revanche, la farine de blé a connu une baisse de près de cinq pour cent en moyenne au cours de la même période. En glissement annuel (mai 2023-mai 2024), les prix sont en baisse, sauf pour le riz importé dont le prix a augmenté de plus de 11 pour cent en moyenne. Le maïs, la farine de blé et l'huile ont affiché les plus fortes baisses en rythme annuel, soit respectivement 25,5, 21 et 16 pour cent (Figure 6). Cependant, tous les prix des produits alimentaires de base restent atypiquement au-dessus de leur moyenne quinquennale dans des proportions allant de 77 à près de 91 pour cent. Par ailleurs, à l'échelle nationale, selon les données de FEWS NET, le coût mensuel de la quantité minimale de kilocalories (2100 kcal) consommées par famille, qui était entre 7 000 et 10 000 HTG en novembre 2022, se situe entre 16 000 et 18 000 HTG en 2023, ceci jusqu'au cours des quatre premiers mois de l'année 2024 (Figure 7). Le riz à lui seul compte pour plus de 42 pour cent en moyenne du coût de la diète alimentaire des ménages plus pauvres, suivi par la farine de blé (plus de 18 pour cent). Dans ce contexte, le niveau élevé des prix de tels produits ne fait que creuser davantage les déficits de survie alimentaire et de moyens d'existence à l'échelle des familles pauvres et très pauvres en Haïti.

Figure 6. Evolution du prix moyen en gourdes des céréales de base, de la farine de blé et du haricot noir, janvier 2020 à mai 2024 par livres



Source: FEWS NET

Figure 7. Évolution du coût moyen de la quantité minimale de kilocalories par personne par mois, janvier 2020 à avril 2024 en gourdes



Source: FEWS NET

Situation de la malnutrition : Des variations significatives dans la situation de la malnutrition en Haïti sont observées depuis l'année dernière, selon les données

de l'enquête SMART 2023 et aussi de l'analyse IPC de la malnutrition aigüe (IPC MNA). En effet, lors de l'enquête SMART, les communes ayant le taux du MAG le plus élevé sont Croix-des-Bouquets, Fonds-Verrettes, Delmas et Cabaret, soit respectivement 19.2, 13.3, 11.7, et 11.3 pour cent. Les données sont influencées par divers facteurs comme l'insécurité, la hausse des prix des produits alimentaires et non alimentaires de base, la prévalence de certaines maladies infantiles (choléra, diarrhée), la faible disponibilité en eau potable et des services de santé. De juin à novembre 2024, la seule commune qui est en malnutrition aigüe Critique (Phase 4 de l'IPC MNA) est la commune de Croix-des-Bouquets, alors que l'Artibonite, le Sud-Est et les communes de Cité Soleil, Delmas, Cabaret, Fonds-Verrettes, Caracol, Carice, Ouanaminthe, Baint, Belle Anse, Jacmel et La Vallée sont confrontées à une malnutrition aigüe Sévère (Phase 3 de l'IPC MNA).

Selon le rapport de situation de OCHA, dans les sites de déplacés, depuis le premier mars, 2 593 enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aigüe ont été dépistés, tandis que 140 autres souffrant de malnutrition aigüe sévère ont été traités dans des centres de santé et des cliniques mobiles.

Assistance alimentaire humanitaire

*L'assistance alimentaire humanitaire – définie comme une assistance alimentaire d'urgence (en nature, en espèces ou en vouchers) – peut jouer un rôle clé dans l'atténuation de la sévérité des conséquences de l'insécurité alimentaire aigüe. Les analystes de FEWS NET intègrent toujours les informations disponibles sur l'assistance alimentaire, sous réserve que les informations sur l'assistance alimentaire sont très variables selon les zones géographiques et dans le temps. Conformément aux protocoles IPC, FEWS NET utilise les meilleures informations disponibles pour évaluer où l'assistance alimentaire est « significative » (définie par au moins 25 pour cent des ménages dans une zone donnée recevant au moins 25 pour cent de leurs besoins caloriques grâce à l'assistance alimentaire) ; voir l'annexe du rapport. En outre, FEWS NET mène une analyse plus approfondie des impacts probables de l'assistance alimentaire sur la sévérité des résultats, comme détaillé dans les orientations de FEWS NET sur **L'intégration de l'assistance alimentaire humanitaire dans l'élaboration de scénarios**. D'autres types d'assistance (par exemple, l'assistance aux moyens d'existence ou à la nutrition ; les programmes de filet de sécurité sociale) sont incorporés ailleurs dans l'analyse plus large de FEWS NET, le cas échéant*

En raison des défis de financement, outre également des préoccupations majeures en matière de ciblage et de répartition, l'assistance alimentaire d'urgence s'avère insuffisante face aux besoins pressants. Selon les données du **Cluster de sécurité alimentaire**, de janvier à mars 2024, le nombre cumulatif de bénéficiaires d'assistance alimentaire d'urgence, toutes les modalités d'intervention confondues (bons d'achat/coupons, transferts espèces, transferts en nature), ne dépasse pas 400 000 personnes. Depuis le premier juin, le PAM a distribué plus de 43 600 repas chauds à près de 13 500 personnes déplacées dans neuf sites de la ZMPP, et 2 850 repas à 30 patients dans les hôpitaux de Médecin sans frontières (MSF) de la capitale. Le PAM a également distribué 1 380 repas chauds à des personnes rapatriées de la République dominicaine et 110 personnes ont également reçu 1,5 tonnes d'aide alimentaire à Jérémie dans le Grand'Anse.

Par ailleurs, selon le rapport hebdomadaire de GardaWorld couvrant la première semaine de juin, la légère amélioration de la sécurité a permis au PAM d'avoir accès à des zones de Port-au-Prince, comme Cité Soleil et la zone autour de l'Aéroport International Toussaint Louverture, jusque-là bloquées par des gangs depuis les escalades de violence en mars.

Résultats actuels de l'insécurité alimentaire, juin 2024

*Sur la base de l'analyse des conditions de sécurité alimentaire, FEWS NET évalue ensuite dans quelle mesure les ménages sont susceptibles de satisfaire leurs besoins caloriques minimaux. Cette analyse fait converger les preuves des conditions de sécurité alimentaire avec les preuves directes disponibles de la consommation alimentaire au niveau des ménages et de l'évolution des moyens d'existence ; FEWS NET prend également en compte les preuves disponibles au niveau régional sur l'état nutritionnel et la mortalité, en se concentrant sur si celles-ci reflètent les impacts physiologiques de l'insécurité alimentaire aigüe plutôt que d'autres facteurs non alimentaires. En fin de compte, FEWS NET utilise **l'échelle de Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC)** en cinq phases mondialement reconnue pour classer les résultats*

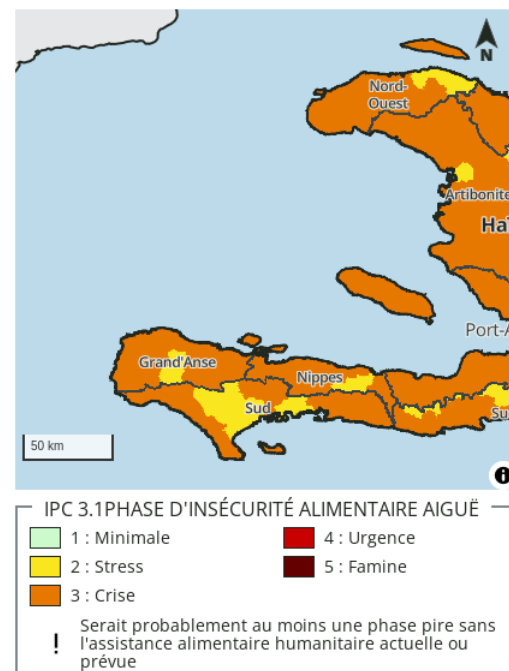
actuels de l'insécurité alimentaire aiguë. De plus, FEWS NET applique le symbole de « ! » pour désigner les zones où la Phase de l'IPC cartographiée serait probablement pire d'au moins une Phase de l'IPC sans les effets de l'assistance alimentaire humanitaire en cours.

ZMPP et Cité Soleil : La situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, en particulier à Cité Soleil et Croix-des-Bouquets, est fortement affectée par l'insécurité, principalement due aux conflits armés entre divers groupes. Ces conflits perturbent la chaîne d'approvisionnement alimentaires et nutritionnels, causent des déplacements de population, réduisent la production agricole et diminuent la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins de base. En conséquence, les taux de malnutrition aiguë, tant globale que sévère, sont élevés. À Cité Soleil, le taux de malnutrition aiguë globale (MAG) est d'environ 5 %, et le taux de malnutrition aiguë sévère est établi à 2,13 %, dépassant légèrement le seuil d'urgence de 2 % fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'accès limité à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires, ainsi que les fréquentes épidémies de choléra, exacerbent cette crise. Les enfants de moins de cinq ans sont particulièrement vulnérables, avec des taux élevés de diarrhée, de paludisme et d'infections respiratoires aiguës, aggravés par la fermeture progressive des institutions sanitaires et la baisse de la couverture des interventions de santé. L'insécurité alimentaire persistante, alimentée par la crise économique et les chocs climatiques, contribue également à la malnutrition dans cette région. Ainsi, pour accéder à la nourriture et protéger leurs moyens d'existence, les ménages pauvres et très pauvres adoptent des stratégies de crise et d'Urgence telles que la mendicité, la migration, le retrait des enfants de l'école et la délinquance juvénile. Ainsi, la ZMPP continue donc de faire face à une insécurité alimentaire de Crise (Phase 3 de l'IPC) dans son ensemble, tandis que Cité Soleil et des poches des ménages très pauvres situés dans d'autres communes de la zone, en proie à la violence des gangs, continuent de faire face à une insécurité alimentaire aiguë d'Urgence (Phase 4 de l'IPC).

Le Nord-Ouest HT01 (notamment commune Baie-de-Henne, Môle Saint-Nicolas, Bombardopolis) : Les résultats de Crise (Phase 3 de l'IPC) sont attendus dans la zone Nord-Ouest HT01 avec des groupes de ménages en Urgence (Phase 4 de l'IPC) dans les communes de Baie-de-Henne, Bombardopolis, Jean-Rabel, outre les communes Bassin-Bleu et La Tortue. Ces régions ont subi de plein fouet la période de soudure, en particulier la cherté des produits alimentaires de base et du transport public. En outre, le retard de la saison pluvieuse a impacté le démarrage des activités de printemps, en particulier le labourage et les opérations de semis qui ont pu être initiées fin mai. D'ordinaire, de telles activités génèrent des revenus pour les travailleurs agricoles qui se trouvent dans la catégorie des plus pauvres. Il en résulte une baisse de la demande de travailleurs agricoles dans la zone, conduisant ainsi à des revenus en-dessous de la moyenne pour cette catégorie.

Le Grand Sud (HT01, HT07, HT08) : La région est durement touchée, d'une part, par l'inflation générale et, d'autre part, par l'afflux des déplacés internes fuyant la violence à Port-au-Prince. Une insécurité alimentaire aiguë de Crise (Phase 3 de l'IPC) persiste dans ces zones de moyens d'existence, malgré que la campagne de printemps ait pu démarrer à temps, prévoyant des récoltes de printemps attendues proches de la normale grâce à des conditions normales. Selon l'IHSI, la région du Grand Sud connaît en avril le taux d'inflation le plus élevé, soit 28,7 pour cent, même comparé à la ZMPP en proie à la violence des gangs, alors que la moyenne nationale est de 27,6 pour cent. Cela s'explique en particulier par des coûts du transport de marchandises élevés (par voie maritime ou terrestre) à

Résultats actuels en matière de sécurité alimentaire, juin 2024



Les classifications de FEWS NET sont compatibles avec l'IPC. L'analyse compatible avec l'IPC suit les protocoles clés de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux de la sécurité alimentaire. Pour la divulgation complète, voir les notes à la fin du texte.

Source: FEWS NET

cause des gangs armés contrôlant divers segments de la route nationale numéro 2 conduisant à cette région et en imposant des frais de passage illégaux aux transporteurs. Ces coûts de transport se reflètent donc dans les prix des produits alimentaires et non alimentaires de base dans la région, ceci à tous les niveaux de la chaîne de distribution.

En mêmes temps, le grand sud est la région accueillant la plus forte proportion de personnes ou familles déplacées fuyant Port-au-Prince à la suite des violences des gangs armés. Selon le dernier rapport de situation des déplacés internes pour Haïti de l'OIM, le Grand Sud a été la région ayant connu la plus grande augmentation du nombre de PDI qui y sont accueillies. Près de la moitié (47 pour cent) des PDI dans le pays se trouvent dans cette région. Leur présence pèse sur les moyens d'existence des familles d'accueil qui sont obligées d'adopter des stratégies d'adaptation négatives de crise.

Pour le reste du pays, l'impact résiduel de la période de soudure est palpable. Les récoltes de printemps n'étant pas encore initiées dans leur totalité et les prix élevés des produits alimentaires de base locaux et importés persistent, ceci malgré la stabilité du taux de change et son appréciation en rythme annuel. En plus, les retards de plantations dans certaines zones et la diminution dans la quantité de terres emblavées par rapport à la moyenne, ainsi que le faible niveau de revenu des ménages, contribuent à la détérioration de la disponibilité et de l'accessibilité des aliments par rapport à la période précédente (avril/mai). La crise sociopolitique persistante et l'insécurité, compromettant la stabilité économique du pays, sont parmi les facteurs aggravants de la situation d'insécurité alimentaire à travers le pays. Les ménages pauvres et très pauvres, qui dépendent généralement de la vente de leurs récoltes ou de leur main-d'œuvre, recourent aux stratégies d'adaptation de crise pour compenser une partie des déficits alimentaires liés à la baisse du pouvoir d'achat. Ceux qui tirent leurs revenus de la vente de main-d'œuvre agricole et de la pêche se tournent vers d'autres activités pour subvenir à leurs besoins, telles que des travaux non agricoles (la lessive et des travaux domestiques en ville). Ces ménages pourraient également adopter des stratégies d'adaptation négatives de crise, telles que l'intensification de la production et de la vente de charbon, afin de maintenir un niveau acceptable de consommation alimentaire. En conséquence, ces zones se trouvent actuellement en situation d'insécurité alimentaire aigüe de Crise (Phase 3 de l'IPC).

Suppositions clés sur les conditions atypiques de sécurité alimentaire jusqu'au janvier 2025

La prochaine étape du processus **d'élaboration de scénarios** de FEWS NET consiste à développer des suppositions fondées sur des preuves sur les facteurs qui affectent les conditions de sécurité alimentaire. Cela inclut les **dangers** et les **anomalies** dans les conditions de sécurité alimentaire qui affecteront l'évolution de l'alimentation et des revenus des ménages au cours de la période de projection, ainsi que les facteurs qui pourraient affecter l'état nutritionnel. FEWS NET développe également des suppositions sur les facteurs censés se comporter normalement. Ensemble, ces suppositions sous-tendent **le scénario « le plus probable »**. La séquence de formulation des suppositions est importante ; les suppositions primaires (par exemple, les attentes relatives aux conditions météorologiques) doivent être élaborées avant les suppositions secondaires (par exemple, les attentes relatives à la production agricole ou animale), les suppositions qui sous-tendent cette analyse et les principales sources de preuves utilisées pour élaborer les suppositions sont énumérées ci-dessous : ces listes ne sont pas exhaustives.

Suppositions nationales

- Des précipitations supérieures à la moyenne sont prévues de juin jusqu'en janvier 2025, accompagnées de températures élevées et de précipitations erratiques qui pourraient réduire l'humidité des sols pendant les premiers stades phénologiques des cultures. De plus, la saison cyclonique prévue au-dessus de la moyenne cette année pourrait entraîner plus de cinq ouragans majeurs, affectant potentiellement Haïti, notamment le Grand Sud, le Nord-Ouest et l'Ouest.
- La récoltes des campagnes agricoles de printemps et d'automne 2024 seraient en dessous de la moyenne à l'échelle nationale en raison de l'irrégularité l'évapotranspiration du sol causé par les précipitations erratiques et les températures élevées, ainsi que d'un accès réduit à certaines zones agricoles causé par l'insécurité.
- Un déploiement lent et inefficace de la force étrangère de maintien de la paix pourrait maintenir le statu quo du climat d'insécurité actuel jusqu'à septembre, avec des améliorations peu significatives attendues d'octobre 2024

à janvier 2025.

- Selon la banque mondiale, une sixième année de croissance consécutive négative en 2024 (-1.8 pour cent) est attendue en raison du contexte sécuritaire tendu.
- L'inflation en glissement mensuel, en hausse depuis janvier 2024, est susceptible de se poursuivre au cours de la période de perspective.
- Les prix de la plupart des produits importés (riz, farine de blé, huile comestible), suivis par FEWS NET, seront supérieurs à la moyenne des deux dernières années (2022-2023), malgré l'appréciation du taux de change de la gourde.
- Une baisse significative des importations de riz, de blé, de farine de blé et de pâtes alimentaires par rapport à la moyenne quinquennale est prévue au cours de la période de perspective. Les importations de farine de blé devraient chuter de plus de 90 pour cent, celles des pâtes alimentaires de plus de 65 pour cent, celles du blé d'environ 20 pour cent, et celles du riz d'environ cinq pour cent.
- L'approvisionnement des marchés urbains, notamment le marché de Croix-des-Bossales, devrait demeurer perturbé en raison de l'insécurité, liée à la présence des gangs sur les routes nationales, ainsi que par le contrôle exercé par ces derniers à Port-au-Prince. Cette situation continuera de limiter la circulation des marchandises entre les grandes villes du pays. Les autres marchés devront être approvisionnés à partir des produits locaux ou régionaux. Les marchés frontaliers (Ouanaminthe dans le Nord-est, Anse-A-Pitre dans le Sud-Est, Hinche dans le Centre) devront être approvisionnés normalement en produits de la République Dominicaine au cours de la période de perspective.
- Le revenu des ménages agricoles sera en dessous de la moyenne quinquennale, principalement en raison de la cherté des intrants, de la rareté et du coût élevé de la main-d'œuvre agricole, ainsi que des distorsions persistantes dans la chaîne de distribution dues à l'insécurité. De plus, la migration vers la République Dominicaine, affectée par les déportations massives et les départs volontaires, continuera de fournir des revenus en dessous de la normale en raison de la diminution des opportunités d'emploi. Cependant, une augmentation de 37,5 pour cent des transferts privés nets observée récemment pourrait indiquer une tendance croissante pour cette année, notamment lors de la réouverture des classes en septembre et des festivités de fin d'année en décembre.

Assistance alimentaire d'urgence

Selon les prévisions du Cluster de sécurité alimentaire jusqu'en septembre 2024, le nombre total estimé de bénéficiaires de l'assistance alimentaire d'urgence serait inférieur à 670 000 personnes. Une proportion significative, soit environ 70 pour cent de cette assistance, serait concentrée dans le département de la Grand'Anse. Cependant, en raison des défis persistants liés au ciblage lors de la distribution de l'aide alimentaire, ainsi que de la quantité relativement faible et variée de cette assistance, il est anticipé que les niveaux d'assistance alimentaire humanitaire demeureront modestes tout au long de la période d'analyse, sans modification des phases de classification dans aucun département.

Tableau 1

Principales sources de données utilisées pour élaborer les suppositions ci-dessus

Principales sources de données		
Prévisions météorologiques produites par le Centre de prévision climatique de la NOAA	Analyses des conflits produites par ACLED, PLSO, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) et d'autres sources	Entretiens avec des informateurs clés, notamment les collecteurs de prix de FEWS NET, les leaders communautaires, entre autres
Rapports d'analyse des flux commerciaux et du taux de change de S&P Global Commodity Insights	Enquête sur les revenus hors ferme menée en mai 2024 par GeoPoll pour le compte de FEWS NET	Perspectives économiques de la Banque Mondiale
Perspectives régionales sur l'approvisionnement et les marchés de FEWS NET	Rapport annuel sur les céréales produit par le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA)	Plans de distribution d'aide alimentaire du Cluster de sécurité alimentaire, y compris une analyse des tendances historiques
OIM : Haïti — Rapport sur la situation de déplacement interne en Haïti — Round 7 (juin 2024)	BRH : Note sur la politique monétaire, octobre 2023-mars 2024	BRH : Transferts sans contreparties, tendance, distribution et dynamique du marché

Résultats estimés les plus probables de l’insécurité alimentaire aiguë jusqu’en janvier 2025

En utilisant les suppositions clés qui sous-tendent le scénario « le plus probable », FEWS NET est alors en mesure de projeter les résultats de l'insécurité alimentaire aiguë avec un niveau de confiance raisonnable en évaluant l'évolution de la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins caloriques minimaux tout au long de la période de projection. Semblable à l'analyse des résultats actuels de l'insécurité alimentaire aiguë, FEWS NET fait converger les attentes concernant la trajectoire probable de la consommation alimentaire au niveau des ménages et de l'évolution des moyens d'existence avec l'état nutritionnel et de la mortalité au niveau de la zone. FEWS NET classe alors les résultats de l'insécurité alimentaire aiguë. Enfin, FEWS NET utilise le symbole de « ! » pour désigner les zones dans lesquelles la Phase de l'IPC cartographiée serait probablement pire d'au moins une Phase IPC sans les effets de l'assistance alimentaire planifiée – et susceptible d'être financée et fournie.

ZMPP/Cité Soleil : Dans la ZMPP, la situation sécuritaire actuelle demeurera stable jusqu'à septembre en raison d'un déploiement lent et inefficace de la force étrangère de maintien de la paix. Une reprise graduelle des activités informelles au bas de la ville demeure possible à partir d'octobre jusqu'à janvier, en raison d'un effectif plus important de la force étrangère de maintien de la paix et d'un meilleur contrôle des stratégies des groupes armés dans le temps. Ainsi, la ZMPP restera en Crise (Phase 3 de l'IPC) pendant toute la période de perspective, mais le nombre des ménages en crise pourrait diminuer entre octobre 2024 et janvier 2025. La commune de Cité Soleil et des poches des ménages très pauvres situés dans d'autres quartiers de la zone métropolitaine, en proie à la violence

et contrôlés par les gangs, Bas de Delmas, Carrefour, Croix-des-Bouquets, en particulier, font face à une insécurité alimentaire d'Urgence (Phase 4 de l'IPC). L'Urgence restera présente en octobre à janvier 2025, malgré un certain stimulus de revenu lié aux festivités de fin d'année.

Le Nord-Ouest HT01, notamment commune Baie de Henne, Môle Saint-Nicolas, Bombardopolis : La perspective de récoltes de printemps (bien que tardives) et d'été/automne proches de la moyenne font que l'arrondissement de Môle Saint-Nicolas dans le Bas Nord-Ouest pourrait connaître une légère amélioration de l'insécurité alimentaire. Pour une courte période, cela augmentera la disponibilité locale, influençant les prix à la baisse. De plus, les opérations de semis d'été/automne et d'hiver pourront donner lieu à une nouvelle demande de travailleurs agricoles, susceptible de générer des revenus. Cette amélioration ne permettra pas toutefois à la zone de combler les déficits de production et de revenus liés à la campagne de printemps. Elle restera pendant toute la période de perspective en insécurité alimentaire aiguë de Crise (Phase 3 de l'IPC). Il faut encore noter que Baie-de-Henne, Bombardopolis et La Tortue, compteront des groupes de ménages en Urgence (Phase 4 de l'IPC), car devant recourir encore aux stratégies d'adaptation négatives d'urgence.

Le Grand Sud (HT01, HT07, HT08) : Les résultats de Crise (Phase 3 de l'IPC) devrait persister durant toute la période de perspective, malgré la légère amélioration attendue à partir de juillet dans la disponibilité des produits agricoles locaux issus des récoltes de printemps comme le haricot, le maïs et le riz. La disponibilité alimentaire locale augmentera légèrement, ce qui influencera probablement les prix à la baisse. Cependant, la région du Grand Sud continuera de subir les contrecoups de l'inflation et surtout de l'afflux des déplacés internes fuyant la violence à Port-au-Prince. De début mars à début juin, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) dans le Grand Sud a enregistré une hausse de 130 pour cent. Cette hausse a fait passer la part des PDI du Grand Sud dans le total national de 32 pour cent à près de 50 pour cent, selon les OIM. Principalement accueillis dans des familles d'accueil, ces PDI ont exacerbé les défis économiques des ménages pauvres et très pauvres déjà en situation de déficit alimentaire. Le climat d'insécurité actuel suggère une probabilité moindre de retour des PDI dans leurs foyers dans les mois à venir, maintenant ainsi une pression continue sur ces ménages déjà vulnérables aux catastrophes naturelles, à l'inflation, au manque d'opportunité d'emploi qui ne devraient pas jouer en faveur de la sécurité alimentaire des ménages pauvres et très pauvres dans la zone.

Pour le reste du pays : La période d'octobre à janvier coïncide avec les récoltes d'été/automne (maïs, pois, racines et tubercules, entre autres) en novembre dans les montagnes humides et semi-humides (Arniquet, Beaumont, entre autres) et, aussi avec le lancement de la campagne d'hiver dans les plaines irriguées et les montagnes semi-humides (les Cayes, Torbeck, Saint-Louis du Sud, Cam Perin, Chantale). En outre, la période de fin d'année entraîne habituellement des activités génératrices de revenus non agricoles telles que le travail occasionnel, le petit commerce et la vente de charbon en milieu urbain, à côté des transferts monétaires de l'étranger généralement croissants en cette saison de fêtes. Les revenus de la main-d'œuvre et de la vente de produits agricoles saisonniers resteront néanmoins en-dessous de la moyenne, en raison des chocs économiques, socio-politiques et sécuritaires subis au cours de l'année 2024. L'augmentation du coût des intrants et l'insécurité qui empêche les agriculteurs de vendre leurs denrées les laisseront avec une capacité insuffisante pour emblaver normalement des terres, embaucher des travailleurs agricoles ou acheter des intrants. Dans le même temps, le pouvoir d'achat du revenu total provenant des activités non agricoles, même dans le contexte des festivités de fin d'année, seront inférieurs à la normale compte tenu du contexte d'inflation généralisé, surtout alimentaire, qui caractérise l'économie haïtienne. Par conséquent, les ménages pauvres n'auront pas le pouvoir d'achat pour accéder leurs besoins minimaux en kilocalorie, réduisant encore davantage la quantité de kilocalories absorbée par les pauvres et très pauvres. Une insécurité alimentaire de Crise (Phase 3 de l'IPC) sera généralement observée à travers le pays. Certains ménages pourront passer à la phase P2 grâce à des améliorations saisonnières dans la disponibilité alimentaire locale, mais pas en nombre suffisant pour modifier la classification de phase au niveau de la zone.

Événements qui pourraient changer les résultats estimés les plus probables de l'insécurité alimentaire aiguë

Même si les projections de FEWS NET se concentrent sur le scénario « le plus probable », ce scénario repose sur une série de suppositions. Le niveau de confiance dans ces suppositions varie et il existe toujours un certain **degré d'incertitude** dans les prévisions à long terme, ce qui signifie que les conditions de la sécurité alimentaire et leurs impacts sur les résultats aigus de la sécurité alimentaire peuvent évoluer différemment de ce qui était initialement prévu. FEWS NET publie des mises à jour mensuelles de ses projections, mais les décideurs ont besoin d'informations préalables sur cette incertitude et d'une explication des raisons pour lesquelles les choses peuvent se dérouler différemment de ce qui était prévu. En tant que tel, la dernière étape du processus d'élaboration de scénarios de FEWS NET consiste à identifier brièvement les événements clés qui aboutiraient à **un scénario alternatif crédible** et modifieraient considérablement les résultats projetés. FEWS NET considère uniquement les scénarios qui ont une chance raisonnable de se produire.

National

Avancement rapide et efficace du déploiement complet de la force étrangère de maintien de la paix.

Impact probable sur les résultats de l'insécurité alimentaire aiguë : Au niveau national, l'avancement rapide et efficace du déploiement complet de la force étrangère de maintien de la paix pourrait grandement contribuer à limiter les niveaux de violences contre la population et créer un environnement favorable et sécuritaire en général. Cela permettra des activités commerciales normales et même à l'organisation des élections libres. Cela conduirait à réduire les ménages en Urgence (Phase 4 de l'IPC) et en Crise (Phase 3 de l'IPC), notamment dans les zones urbaines et périurbaines.

Des ouragans majeurs dans les zones vulnérables de production agricole : Sud, Sud-Est, Nippes, Grand'Anse, Ouest, Nord-Ouest

Impact probable sur les résultats de l'insécurité alimentaire aiguë : Des ouragans majeurs entraîneraient des inondations, dévastant ainsi les cultures en place, emportant le bétail, et causant des dommages aux infrastructures critiques (les routes, les ponts, les systèmes de distribution d'eau et d'assainissement et les infrastructures agricoles). Ces conséquences entraîneraient des pertes économiques considérables pour les agriculteurs et créeraient des pénuries alimentaires au sein des communautés touchées. De plus, cela peut accroître les risques pour la santé en favorisant la propagation de maladies liées à l'eau, en contaminant les sources d'eau potable et en créant des conditions propices à la reproduction de vecteurs de maladies. Potentiellement les moyens d'existence des ménages les plus pauvres seraient sévèrement affectés, potentiellement conduisant à une augmentation significative du nombre des ménages en situation d'insécurité alimentaire aiguë de Crise (Phase 3 de l'IPC) dans les zones vulnérables comme la presqu'île du Sud (Nippes, Grand'Anse et Sud), le Sud-Est, l'Ouest et le Nord-Ouest.

Aperçu d'une zone de préoccupation

Ouest HT07 Haricot, banane et petit commerce : Arrondissement de Croix-des-Bouquets et commune de Cité Soleil (Figure 8)

La raison du choix de cette zone : Il existe plusieurs zones de préoccupation en Haïti. Même si les moyens d'existence en Haïti peuvent être perturbés par les catastrophes naturelles (cyclones, inondations, sécheresse, pestes), ils ont été les plus durement touchés par la crise sécuritaire qui sévit dans la capitale haïtienne. Certes, toutes les zones de moyens d'existence connaissent une situation de crise aiguë. Néanmoins, la ZMPP est le principal foyer de l'insécurité qui frappe le pays, avec de nombreuses conséquences. Les déplacements de population, les violences et le pillage, entre autres, paralysent les activités informelles de subsistance qui sont cruciales pour les pauvres et les très pauvres. Il s'avère donc important de considérer la situation de sécurité alimentaire des ménages très pauvres dans cette zone, l'Arrondissement de Croix-des-Bouquets ainsi que la commune de Cité Soleil, les plus affectées par cette insécurité.

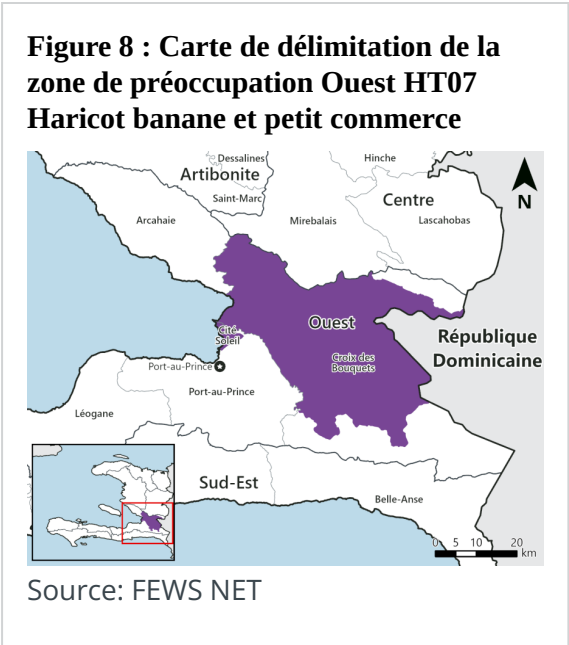
Période d'analyse :	Juin à Septembre 2024	Octobre 2024 à Janvier 2025
Classification la plus élevée au niveau de la zone	Phase 4 de l'IPC	Phase 4 de l'IPC
Classification la plus élevée au niveau du ménage	Phase 4 de l'IPC	Phase 4 de l'IPC

Dans la zone Ouest HT07 Haricot, banane et petit commerce : Arrondissement de la Croix-des-Bouquets, les activités agricoles de printemps n'ont pas eu lieu comme d'habitude, en raison de l'insécurité. Les agriculteurs ont fui la zone, conduisant donc à une réduction significative de la quantité de terres emblavées et des activités agricoles en générale par rapport à la normale. Dans ce contexte, les revenus issus de la vente de produits agricoles (haricot, banane, produits maraîchers, patate douce, maïs et sorgho) et de main-d'œuvre agricole restent en-dessous de la moyenne.

Selon l'enquête sur les sources de revenus hors ferme, la capacité d'embauche des ménages les plus riches est réduite à mesure que le marché se rétrécit pour vendre leurs produits, à cause de l'insécurité et les coûts de transport plus élevés. Le salaire journalier agricole nominal a certes augmenté, mais n'a pas réussi à compenser l'impact de l'augmentation des prix et de la perte de pouvoir d'achat, en raison d'une chute significative de la demande de travailleurs agricoles, qui reste bien en-dessous de la moyenne.

A Cité Soleil, comme pour l'ensemble des bidonvilles de Port-au-Prince, les sources principales de revenus pour les très pauvres sont toujours le petit commerce (plus de 40 pour cent de leur revenus), le travail occasionnel (environ 38 pour cent) et la vente ambulante (marchands ambulants) de produits (15 pour cent). Présentement, ces sources de revenus demeurent toujours en-dessous de la moyenne, exaspérées par les escalades de violences qui ont saccagé la capitale haïtienne depuis des mois, impactant les activités génératrices de revenu informelles dans toute la zone, et aussi au centre-ville de Port-au-Prince. Ainsi, les revenus des plus pauvres s'en trouvent impactés à double titre. Premièrement, l'insécurité touchent de plein frais les activités informelles des rues, beaucoup dans cette catégorie ont dû laisser leurs zones de résidence. En second lieu, le niveau élevé des prix des produits de base, combiné au ralentissement de la demande de biens dans la capitale entraîne une érosion du pouvoir d'achat des ménages pauvres et très pauvres dans la zone.

Il en résulte que la disponibilité alimentaire locale est réduite à la limite de quelques produits saisonniers comme les légumineuses, la patate douce, la banane et aussi les mangues qui alimentent les marchés. Les produits alimentaires importés comme le riz, la farine de blé, entre autres, sont achetés au marché et restent prédominants. L'accès difficile aux marchés, en raison de l'insécurité, le niveau élevé des prix des produits alimentaires (37.5 pour cent en glissement annuel selon le dernier bulletin publié par l'IHSI en avril dernier), les revenus en-dessous de la moyenne et la taille élevée des familles (plus de six personnes), empêchent les plus pauvres d'accéder aux produits alimentaires de base. Les ménages très pauvres limitent alors leur consommation à un repas journalier, avec une réduction de la qualité de la diète.



Selon l'analyse des résultats conduite par FEWS NET en mai 2024, la situation reste d'autant plus préoccupante avec des déficits de survie qui se sont creusés chez les très pauvres. Les résultats de cette analyse ont présenté un large déficit de la consommation alimentaire et de la protection des moyens d'existence pour les ménages très pauvres et pauvres de la zone.

En effet, le coût mensuel de la quantité minimale de kilocalories consommées par famille (2 100 par personne par jour), qui était de 6 300 et 6 500 gourdes respectivement en 2020 et 2021, s'élève à près de 15 000 gourdes en moyenne en 2023 et déjà frôle les 17 000 au cours des quatre premiers mois de l'année 2024. Le riz à lui seul compte pour 42 pour cent en moyenne du coût de la diète alimentaire des ménages plus pauvres, suivi par la farine de blé (plus de 18 pour cent) et du pois noir (15 percent). Dans ce contexte, le niveau élevé des prix de tels produits, en particulier le riz (Figure 9), ne fait que creuser davantage le déficit alimentaire à l'échelle des familles pauvres et très pauvres.

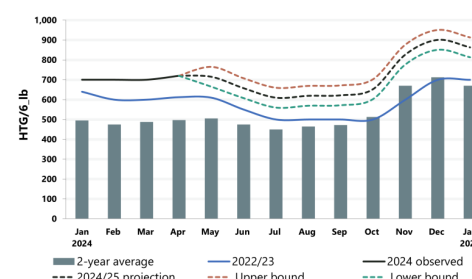
Face à cette situation, les ménages de la zone Ouest HT07 recourent aux stratégies d'adaptation négatives de crise telles que la vente d'actif productifs (matériels de travail, migration vers d'autres régions, équipements de production) pour pouvoir satisfaire leurs besoins alimentaires basiques. D'autres, particulièrement les plus pauvres, notamment à Cornillon/Grand Bois, n'arrivent pas satisfaire leurs besoins alimentaires de base et présentent un déficit important de consommation alimentaire, même en adoptant des stratégies d'Urgence. A Cité Soleil, où les ménages, non seulement sont en but à l'insécurité mais aussi à une forte prévalence du choléra et de la malnutrition aigüe. Ils adoptent également des stratégies d'urgence, comme la mendicité, l'envoi des enfants manger ailleurs, le placement des enfants en domesticité et le retrait des enfants de l'école. Ainsi, une situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) est maintenue pour le mois de juin.

Entre juin et septembre 2024, la situation observée au cours de la période courante ne devrait pas changer, ceci à divers égards. D'une part, il est peu probable que les cultures de printemps réussissent étant donné les contraintes liées à l'insécurité auxquelles les agriculteurs font face. Donc une production en-dessous de la normale sera observée. En effet, il n'y aura pas de récoltes de printemps en juillet car la campagne n'a vraiment pas eu lieu normalement, donc le lancement de la campagne d'été/automne en juillet et août est déjà compromis.

Ainsi, pour la zone Ouest HT07 Haricot, banane et petit commerce et pour Cité Soleil, la consommation alimentaire sera encore basée essentiellement sur les achats aux marchés. Dans ce sillage, l'accès restera toujours difficile, avec le niveau actuel de l'inflation des produits alimentaires et de la faiblesse des revenus des ménages pauvres et très pauvres. Les déficits de consommation pourront se creuser, en absence de récoltes et que les ménages devront s'approvisionner davantage aux marchés.

L'insécurité continuera à limiter les activités génératrices de revenus des ménages mieux lotis, qui n'auront pas la capacité d'embaucher des travailleurs dans le cadre des campagnes d'été/automne et d'hiver. Le petit commerce peut ne pas fonctionner normalement dans ce contexte volatile, en raison de l'insécurité et du coût élevé de la vie. La vente de charbon se comportera toujours normalement. Mais les revenus générés ne pourront pas compenser la diminution du pouvoir d'achat des ménages très pauvres. Indépendamment de tout support externe, les ménages s'engageront dans des stratégies d'adaptation négatives. Ceux de crise comprennent la vente d'actif productifs (matériels de travail, équipements), tandis que ceux d'urgence incluent la mendicité, l'envoi des enfants manger ailleurs, placement des enfants en domesticité, retrait des enfants de l'école, ce qui est présent notamment à Cornillon/Grand Bois. Ces stratégies négatives sont toujours observées à Cité Soleil, indicateurs d'une classification d'Urgence (Phase 4 de l'IPC).

Figure 9 : Prix du riz importé (4% de brisure) sur le marché de Croix-des-Bossales, Port-au-Prince (HTG/6 livres)



Source: FEWS NET

Entre octobre 2024 et janvier 2025, les ménages très pauvres et pauvres seront encore vulnérables aux déficits annuels de protection des moyens d'existence. Au niveau de l'Arrondissement de la Croix-des-Bouquets (HT07), les effets de l'insécurité, la diminution des terres cultivées, contribueront davantage à la détérioration de la situation de la sécurité alimentaire et donc des moyens d'existence des ménages. De plus, la catégorie des plus pauvres vivent de la vente de main-d'œuvre agricole. Or, l'agriculture, les biens ou infrastructures de production des ménages, principalement impactés, n'arrivent pas à fonctionner normalement. Cela donc influe négativement sur la demande de travailleurs agricoles, et donc sur leur revenu. A ce titre, les récoltes d'été/automne, anticipées en-dessous de la moyenne en novembre-décembre contribueront peu (moins de 15 pour cent) à la nourriture des ménages très pauvres et pauvres.

D'autres produits saisonniers locaux comme les racines et tubercules, surtout la banane, pourront contribuer à la consommation des ménages mais ne pourront compenser l'apport des céréales (riz, maïs) et des protéines (haricot, légumineuses).

La consommation alimentaire sera encore fortement dépendante des achats aux marchés, où le riz, la farine, les pâtes alimentaires seront toujours très demandées. Avec l'inflation persistante et la baisse significative des revenus, les plus pauvres rencontreront des difficultés à se procurer ces denrées. En l'absence d'une assistance alimentaire, ils risquent de souffrir des déficits alimentaires observés en mai et juin.

Au niveau de Cité Soleil, certes, le petit commerce, la vente de charbon, continueront de fonctionner normalement, générant des revenus proches de la moyenne, surtout avec les festivités de fin d'année et une éventuelle amélioration dans les conditions sécuritaires. Dans cette perspective, une insécurité alimentaire de Crise (Phase 3 de l'IPC) se maintiendra pour la zone HT07 Ouest, Arrondissement de Croix-des-Bouquets, avec une augmentation de personnes en Urgence (Phase 4 de l'IPC) ; tandis qu'une situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) sera toujours observée à Cité Soleil.

Citation recommandée: FEWS NET. Haïti Perspectives sur la sécurité alimentaire Juin 2024 - Janvier 2025: L'insécurité alimentaire généralisée de Crise persiste, exacerbée par la violence, l'inflation des prix alimentaires et les déplacements internes, 2024.

* Les classifications de FEWS NET sont compatibles avec l'IPC. L'analyse compatible avec l'IPC suit les protocoles clés de l'IPC mais ne reflète pas nécessairement le consensus des partenaires nationaux de la sécurité alimentaire. Depuis l'IPC 3.0, l'IPC n'évalue plus l'impact de l'assistance alimentaire sur la classification et ne cartographie donc plus (!). Cependant, FEWS NET continue de produire des cartes de la sécurité alimentaire incluant le (!), ainsi que des cartes compatibles avec l'IPC 3.0/3.1, qui incluent la cartographie des sacs d'aide pour la sécurité alimentaire. FEWS NET et l'IPC utilisent des méthodes différentes pour estimer la population totale ayant besoin d'une aide alimentaire humanitaire et évaluer le risque de famine. Pour en savoir plus, consultez le site www.fews.net/about.

About Perspectives sur la sécurité alimentaire

Afin d'estimer les résultats de la sécurité alimentaire pour les prochains six mois, FEWS NET développe les suppositions de base concernant les événements possible, leurs effets, et les réponses probables des divers acteurs. FEWS NET fait ses analyses basées sur ces suppositions dans le contexte des conditions actuelles et les moyens d'existence locaux pour développer des scénarios estimant les résultats de la sécurité alimentaire. D'habitude, FEWS NET prévient du scénario le plus probable. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).